

Les gaffes du bac sous la loupe



CINDY ROUSSELLE
Compo-Haut-Richelieu
Collaboration spéciale

Même avec les meilleures intentions du monde, certaines erreurs dans le tri des déchets reviennent. Parfois, c'est un détail qui échappe, un geste fait par habitude ou un oubli. Avec cette chronique, je propose que l'on s'attarde sur ces gaffes du bac afin de pouvoir les désamorcer et peut-être même, les faire disparaître?

Au printemps, on vide nos vieux plants oubliés de l'automne précédent, on nettoie les jardinières... et on pense bien faire en versant terre, racines et feuilles dans le bac brun. Attention : une petite assiette de plastique (souvent noire) se cache souvent au fond des pots. Celle-ci n'a pas sa place avec BRUN'O Lebac puisque, comme vous le savez, aucun plastique n'est accepté dans le bac brun du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville. Avant de vider les plants, pensez à la retirer et à la déposer dans le

bac de récupération. Vous pouvez aussi tenter de lui trouver une deuxième vie!

SAC NOUÉ

Rassembler les matières recyclables dans un grand sac noué peut sembler pratique. Toutefois, ce geste nuit grandement aux opérations de tri puisque les trieurs n'ont pas le temps d'ouvrir les sacs une fois sur la chaîne de tri. Chaque contenant, emballage et imprimé devrait donc être déposé séparément dans le bac de récupération. Ils seront ainsi repérés plus facilement et pourront être bien triés. Seule exception : les sacs transparents contenant exclusivement du papier déchiqueté.

LE CHLORE À L'ÉCOCENTRE

Le chlore et les produits d'entretien de piscines et de spas sont des produits toxiques qui ne doivent jamais être mis dans un bac de collecte. Mis dans un bac, ces produits peuvent causer de graves incendies en entrant en

contact avec les autres matières dans la benne du camion. Un tel incident peut mettre en danger le chauffeur, les passants et les équipements.

Ces produits, lorsqu'ils sont d'usage résidentiel, doivent être apportés dans un écocentre (sans frais pour les citoyens desservis) ou une entreprise spécialisée.

MISSION : RÉDUCTION

Vous cherchez à réduire vos déchets? Je vous propose deux activités intéressantes pour ce faire.

- Ventes-débaras : qui dit mai, dit nombreuses ventes-débaras! C'est l'occasion de libérer vos tiroirs et garde-robes de ce qui ne sert plus afin qu'ils connaissent une deuxième vie. Vous pouvez aussi arpenter les rues à la recherche d'un trésor usagé.

- Réparer avant de jeter : le 31 mai prochain, participez au Réparathon organisé par



Une petite assiette de plastique (souvent noire) se cache souvent au fond des pots de plante.

le Mouvement écologique du Haut-Richelieu. Une belle façon de prolonger la durée de vie de vos objets!

UN DOUTE?

L'application Ça va où? de RECYC-QUÉBEC est un outil indispensable permettant de trouver la ressource appropriée pour chaque déchet.

Visitez le site compo.qc.ca/ réduire/herbicyclage pour des conseils pratiques et plus d'astuces sur l'entretien écologique de votre pelouse.

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à cindy.rouselle@compo.qc.ca.